

Systeme de navette parking → centre-ville

L'exemple d'Epinal

1. Le contexte

1.1. Le contexte géographique

Epinal est située dans le département des Vosges, à 100 kilomètres au sud-ouest de Strasbourg (cf. plan de situation ci-contre), et compte 38 207 habitants (RGP 1999, population avec double compte). L'aire urbaine compte quant à elle près de 90 000 habitants.

La ville est traversée par la RD 46 selon un axe est-ouest ; elle est bordée à l'est par la RN57 / E23.

Epinal est encaissée dans une vallée, elle est traversée par la Moselle et la voie ferrée. Les rues sont étroites. Tout converge dans le centre-ville où les lignes de bus sont en correspondance. Ceci entraîne des problèmes de circulation, auxquels sont confrontés les bus urbains.

Il existe trois centres-ville :

- un centre historique avec la Place des Vosges et la Basilique,
- un centre avec de nombreux commerces (banque, opticiens, fleuristes, habillement, commerces de bouche) et les bus, situé à une centaine de mètres du précédent,
- un centre avec la gare SNCF et la gare routière, également situé à une centaine de mètres du précédent.

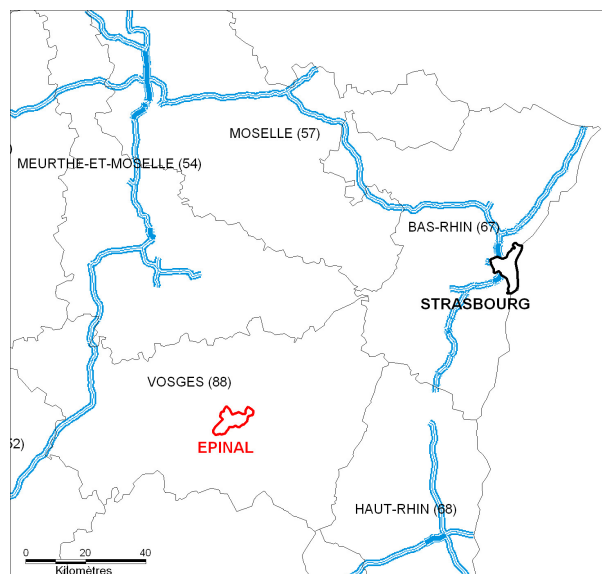


Illustration 1 : Plan de situation - Epinal et le réseau autoroutier

Source : CETE de Lyon



Illustration 2 : Vue d'Epinal

Source : Site Internet de la ville d'Epinal (<http://www.ville-epinal.fr>)

1.2. Le réseau de transports en commun

En 1985, sous l'impulsion du Maire, une autorité organisatrice a été créée et un syndicat mis en place (le SITAS : Syndicat Intercommunal des Transports de l'Agglomération Spinalienne).

Actuellement, il existe 6 lignes urbaines, toute diamétrales sauf une. Le parc compte 20 véhicules qui circulent de 6 h à 20 h. Les fréquences vont de 10 à 40 minutes. Parallèlement à ces lignes, un système de transport à la demande dans une partie excentrée du PTU et un système pour les personnes à mobilité réduite offrent un service de proximité.

En 2007, plus d'un million de kilomètres ont été parcourus et 1,98 millions de voyages réalisés dans un PTU comptant 47 237 habitants¹. Cela équivaut à 41,9 voyages par habitant de PTU par an, et place Epinal au-dessus de la moyenne des PTU de 50 à 100 000 habitants (36 voyages/habitant de PTU/an).

1.3. Les motivations à la mise en place du système de navettes

Les problèmes de stationnement ainsi que le souhait de dynamiser les commerces du centre-ville sont à l'origine du projet. La présence d'un grand parking gratuit à quelques centaines de mètres du centre était une opportunité supplémentaire à cette mise en place. Le Maire d'Epinal à l'origine de l'idée souhaitait aussi donner une bonne image de la ville et permettre aux usagers de bénéficier d'un véhicule confortable et d'un service gratuit.

Les usagers visés étaient les utilisateurs du centre-ville, principalement des commerces et des services de proximité.

2. La mise en place

2.1. La desserte et le fonctionnement de la navette

Le système a été mis en place le 2 décembre 2005.

Le tracé de « La navette » a été conçu par le SITAS de manière à passer dans le centre au plus près des commerces et d'offrir des points de rayonnements, tout en tenant compte des problèmes de giration et de passage dans les petites rues. Sa longueur est de près de 2,3 kilomètres : le premier tiers est un trajet rectiligne qui part du parking, les deux autres tiers constituent la boucle au centre-ville. Celle-ci dessert les commerces, et passe à proximité de la Mairie et de la Préfecture.

La navette a une fréquence de 10 minutes, et circule du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00, ainsi que le mercredi et le samedi de 9h00 à 12h30.

Parmi les quatre arrêts du circuit², aucun n'est commun avec le réseau de TC classique, par choix : pour bien faire la distinction entre les deux services, et pour éviter les problèmes de stationnement des véhicules à des arrêts qui ne seraient pas adaptés à leur taille. Les arrêts sont repérés par une signalisation verticale (cf. photo ci-contre).

Des contrôleurs passent de temps en temps dans le véhicule pour vérifier que tout se passe bien et rassurer les usagers, même si aucun contrôle n'est effectué du fait de la gratuité du système.



Illustration 3 : Un poteau d'arrêt

source : Site Internet de la ville d'Epinal (<http://www.ville-epinal.fr>)

1 RGP 1999, population sans double compte

2 hors arrêt du parking

2.2. Le parking

Le parking existait avant la mise en place de la navette. Il a simplement été équipé d'un abri-bus. Situé à moins d'un kilomètre du centre, il compte 2 000 places de stationnement. Il est gratuit pour tous ses utilisateurs.

L'usage du parking et de la navette peut être déconnecté : on peut utiliser la navette sans utiliser le parking, et réciproquement.

2.3. L'organisation juridique et financière

Le SITAS a passé une convention avec la ville, le contrat de Délégation de Service Public qui existait lors de la mise en place de la navette étant en cours. Si le système était pérennisé, il pourrait être intégré au prochain contrat.

Le fonctionnement de la navette est assuré par l'exploitant du réseau urbain classique.

La ville d'Epinal finance les coûts d'exploitation. L'AOTU règle les prestations à l'exploitant et se retourne vers la ville pour être remboursée.

Comme le système est mis en place depuis moins de trois ans, l'AO n'a pas encore intérêt à investir dans l'achat d'un véhicule. Le véhicule actuellement utilisé est donc loué. Si le système se pérennisait, l'achat d'un véhicule pourrait être envisagé, financé par de la publicité.

Le système est entièrement gratuit pour les utilisateurs.

3. Bilan

3.1. La fréquentation de la navette

Elle est mesurée manuellement par le chauffeur à chaque montée dans le véhicule.

La fréquentation s'est rapidement développée suite à la mise en place de la navette, notamment grâce à une bonne communication sur le système et grâce à la gratuité. D'août 2006 à août 2007, elle a augmenté de 36 %. Près de 74 000 voyages ont été réalisés en 2006, 89 100 en 2007.

La fréquentation est plus importante les mercredis matin et samedis matins, jour de marché, ainsi que le samedi après-midi.

3.2. La clientèle

Il n'est pas possible d'estimer la part des utilisateurs de la navette qui garent leur voiture sur le parking. Toutefois, une part importante des usagers de la navette vient de communes alentours et laisse sa voiture sur le parking pour emprunter la navette.

Le profil des usagers de ce service est principalement celui d'une clientèle fréquentant les commerces et services du centre ville, ainsi que le marché d'Epinal.

3.3. Le stationnement sur la ville

Parallèlement à ce service, la ville d'Epinal a entrepris la dynamisation de son offre de stationnement. Ainsi, la rénovation des parkings couverts est en phase d'achèvement. De nouveaux produits adaptés au stationnement de courte, moyenne et longue durée seront proposés à l'usager en fonction de l'éloignement du centre ville. L'offre de places de stationnement payant sera revue à la hausse au centre ville par la création de trois nouveaux parcs.

Globalement, cela représente un investissement de l'ordre de 3 M d'euros.

4. Annexes : plans du réseau et de la navette

On peut remarquer que le tracé de la navette ne figure pas sur le plan du réseau (cf. page suivante). Par contre, on trouve le tracé de celle-ci sur un petit document de présentation spécifique (cf. ci-contre).

Ceci montrerait bien la volonté de distinguer les deux services.



Illustration 4: Document de présentation de la Navette

source : SITAS

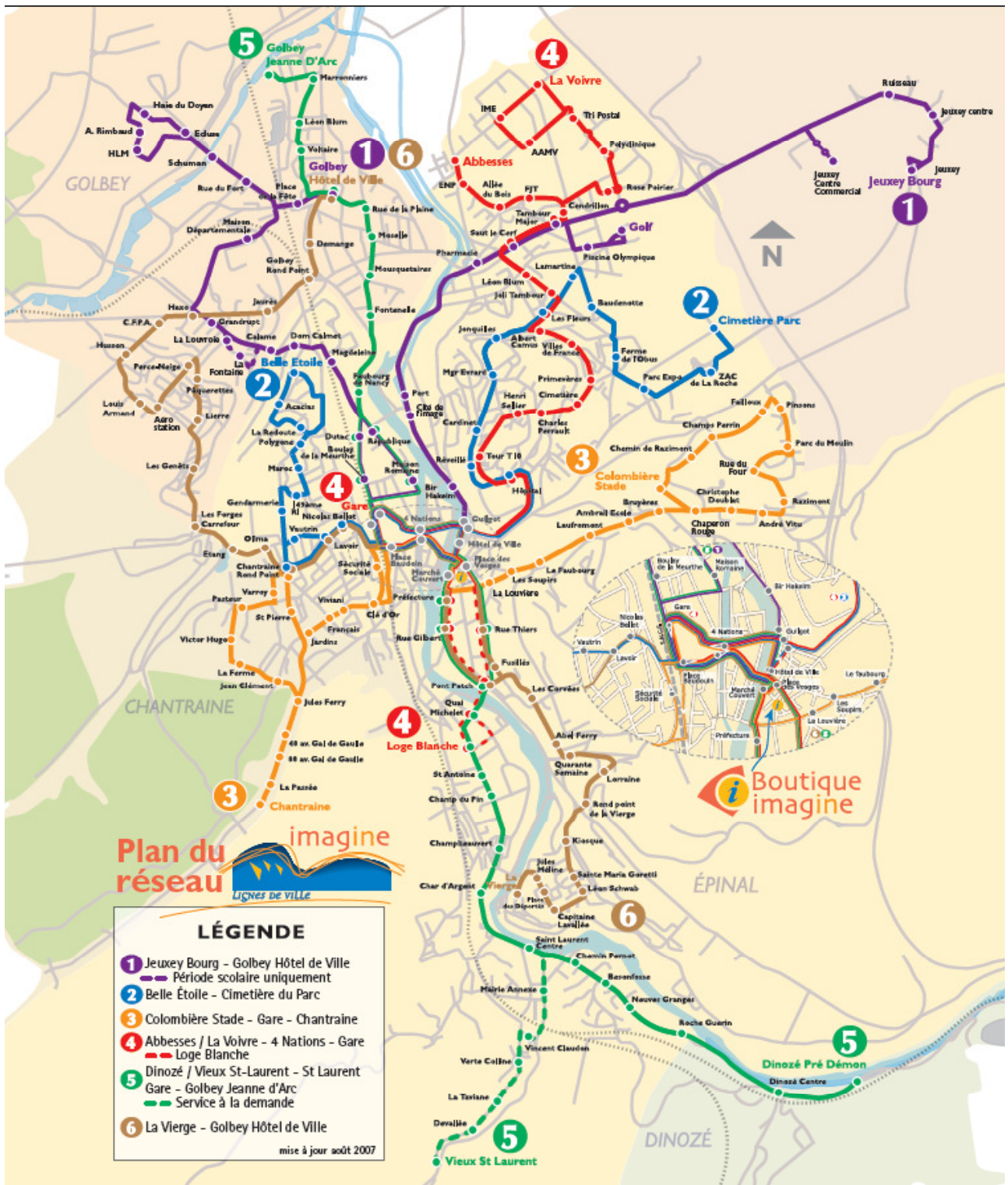


Illustration 5: Plan du réseau de bus d'Epinal (août 2007)

source : site Internet du réseau de bus d'Epinal (<http://www.imaginelebus.com/>)

Contact :

Monsieur Francis Kohler au SITAS (Syndicat Intercommunal des Transports de l'Agglomération Spinalienne)

tél : 03 29 34 60 06, courriel : sitas3@wanadoo.fr (coordonnées valides au 30 juin 2008)